

[Baudouin]

■ INSTITUT INTERNATIONAL DE PSYCHAGOGIE ■
ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

Affilié au Centre permanent des Organisations Internationales siégeant à Genève

81147

Tel. 49.976

Compte chèques I. 5197

Genève

Place de la Cloconnerie, 3

Docteur FLOURNOY
6, rue de Monnetier
GENEVE

le 7 décembre 1943

Cher Docteur Flournoy,

J'ai lu avec un particulier intérêt votre article dans Médecine et Hygiène concernant la réglementation de l'activité des psychologues praticiens. J'ai apprécié l'esprit d'objectivité et de compréhension dont il fait preuve. Et je tiens à vous remercier notamment de la manière dont vous parlez de notre Institut de Psychagogie.

A ce sujet, je crois devoir ajouter quelques remarques qui pourront vous être utiles dans la suite de la discussion. Parmi les personnes qui ont récemment attaché ce nouveau grelot, il en est certainement qui ne sont animées que d'un souci d'équité et de bonne tenue professionnelle; il en est d'autres qui poursuivent évidemment des buts plus étroits et plus intéressés; il en est, sans doute, qui ne seraient pas fâchés d'écarter de la discussion notre Institut et même de nuire à son activité. Ce sont là choses humaines, dont je ne songe pas à me plaindre ni à me scandaliser, mais il peut être bon de marquer le point.

Il est peut-être piquant d'observer que certains croient aujourd'hui innover en soulevant à grand bruit cette question, alors qu'un des buts de notre institution, dès 1924, a été déjà de la résoudre pratiquement, dans un esprit de compréhension mutuelle, et de poser, dans notre cercle modeste ces règles de "déontologie" dont vous parlez fort justement. Je crois pouvoir dire, quoiqu'il m'en coûte de paraître attirer l'attention sur mes propres mérites, que nous sommes arrivés à un résultat estimable. Car, en dehors de l'activité d'information et de recherche que vous rappelez, nous avons bien eu, et j'ai eu moi-même une activité pratique. Or, aucun des cas médico-psychologiques, au nombre d'un peu plus de 1200 qui sont passés entre nos mains - à Genève - au cours de ces vingt années, n'a donné lieu à ~~aucune~~ contestation. Quand on sait le caractère épineux de certaines questions, sans parler du caractère pointilleux de certaines personnes, je pense pouvoir dire sans manquer à la

INSTITUT INTERNATIONAL DE PSYCHAGOGIE

ET DE PSYCHOTHERAPIE

modestie, que c'est un résultat. Et je pense aussi ne pas faire acte d'outrecuidance en vous exprimant le voeu qu'il en soit fait état dans la discussion en cours. On peut estimer que notre formule ayant fait ses preuves, il n'est pas opportun de nous pousser à la modifier. Et l'on peut d'autre part, me semble-t-il, tirer parti de notre expérience dans la recherche des règles générales à instaurer.

Il y a aussi la formation des élèves. Vous posez la question d'un diplôme. En effet, nous n'en délivrons point. J'ai toujours eu de la résistance à en instituer un, tant je suis persuadé qu'en ce domaine, ce sont les personnes qui importent. Ma résistance ne va pas cependant jusqu'à m'opposer à ce que la question soit reprise. Quant au recrutement : les années où j'ai eu un séminaire, nous avons admis que n'y seraient acceptés que des gradués des facultés de médecine, de théologie ou de droit et des élèves réguliers de l'Institut J.J. Rousseau; ces dernières années, je n'ai pas eu de séminaire, étant beaucoup trop chargé d'autre part.

Voici donc les renseignements que j'ai tenu à vous fournir, sachant bien que vous n'en ferez qu'un usage judicieux et propre à maintenir ce bon esprit de collaboration que nous avons travaillé à établir.

Croyez-moi, cher Docteur, votre reconnaissant et dévoué

V. Sandoz

Il est peut-être piquant d'observer que certains croient au... grand'hui innover en soulignant à grand bruit cette question, alors qu'un des buts de notre institution, dès 1924, a été déjà de la résoudre pratiquement, dans un esprit de compréhension mutuelle, et de poser, dans notre cercle modeste ces règles de "démocratie" dont vous parlez fort justement. Je crois pouvoir dire, quoiqu'il m'en coûte de paraître attirer l'attention sur mes propres mérites, que nous sommes arrivés à un résultat estimable. Car, en dehors de l'activité d'information et de recherche que vous rappelez, nous avons bien eu, et j'ai eu moi-même une activité pratique. Or, aucun des nos médicos-psychologues, au nombre d'un peu plus de 1200 qui sont passés entre nos mains - à Genève - au cours de ces vingt années n'a donné lieu à aucune contestation. Quand on fait la corrélation de certains de certains questions, sans parler de certains points de vue de certaines personnes, je pense pouvoir dire sans manquer à la